

Suivi de notre plan de gestion

Nous continuons avec notre plan de gestion patrimoniale pour la partie supérieure de la Cagne et par repeuplement sur la partie en aval du pont de St Jeannet (ancienne pisciculture Simbille)

La Saumonée Vençoise - AAPPMA

[ACCUEIL](#)[AAPPMA](#)[PLAN DE GESTION](#)[ACTUALITÉ](#)[PERMIS DE PÊCHE](#)[LA CAGNE](#)[LE COIN DU SCIENTIFIQUE](#)

PLAN DE GESTION PISCICOLE DU FLEUVE CAGNE

AAPPMA DE LA SAUMONÉE VENÇOISE



Plan de gestion

UN DEVOIR DE GESTION

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) est tenue d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion piscicole en conformité avec les orientations départementales de gestion. Il prévoit les mesures et interventions techniques de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles de ses droits de pêche (Statuts titre 3 article 8).

La réalisation de ce plan de gestion met en valeur nos volontés de protection des écosystèmes aquatiques du bassin de la Cagne. Le suivi et la connaissance du cours d'eau sont importants afin d'évaluer continuellement sa qualité et celle de son eau dans un souci de protection et de mise en valeur du patrimoine rivière. Un plan de gestion est une première estimation scientifique d'un site. Il peut préparer le terrain à la mise en place de programme LIFE= L'Instrument Financier pour L'Environnement. Ce programme est un des fers de lance de la politique environnementale communautaire depuis 1992. Il cofinance des mises en place de principe de précaution basées sur des études scientifiques et des développements de terrain. L'objectif spécifique de ce projet LIFE est de contribuer à la mise en œuvre des réglementations communautaires sur la protection de la nature. Il constitue un réseau européen d'espaces protégés Natura 2000 qui gère et conserve les habitats et les espèces faunistiques et floristiques les plus remarquables de l'Union Européenne (U.E).

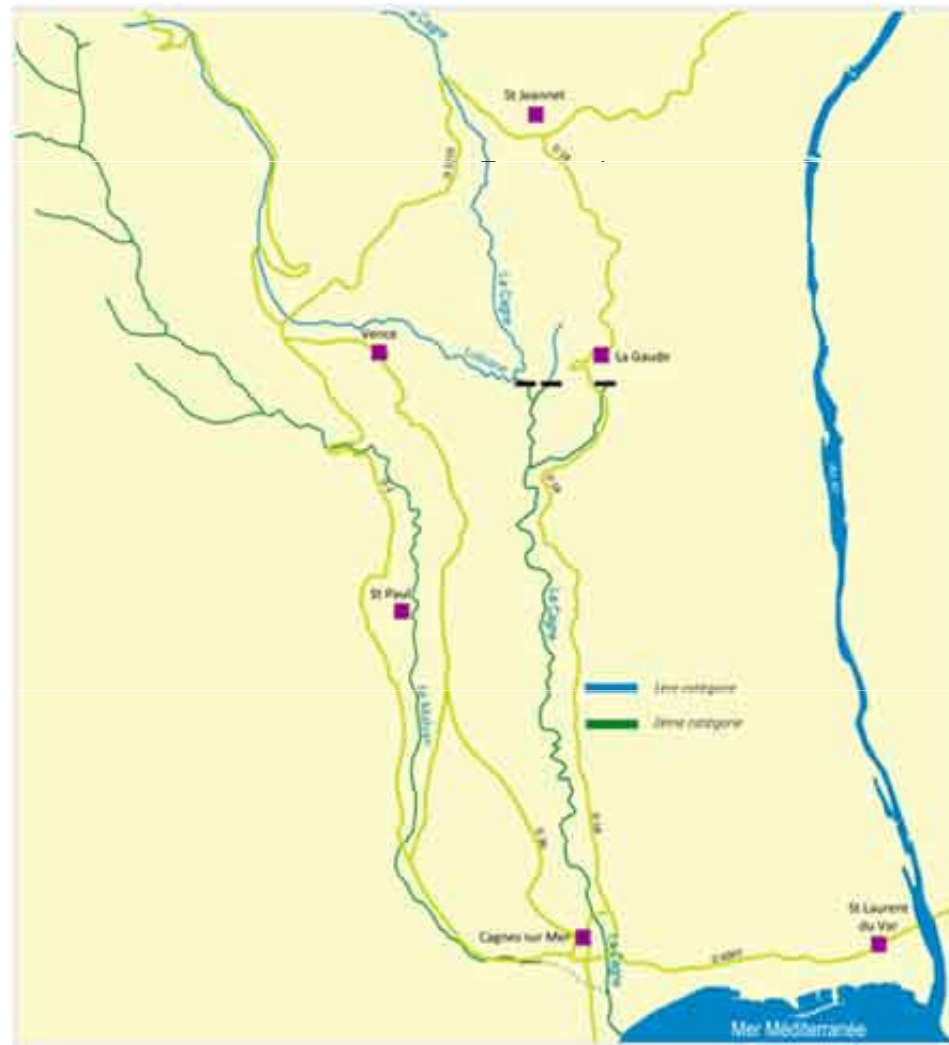
La mise en place du Plan de Gestion décidé par l'AAPPMA de la Saumonée Vençoise, oriente des axes de protection du milieu aquatique du bassin de la Cagne dans un contexte actuel et pour une durée de six ans excepté si un événement susceptible de modifier les données essentielles du cadre de gestion se manifestait (crue, assec, pollution...)

Ce document présente le cours d'eau de la Cagne et ses diverses caractéristiques générales, les différents secteurs ainsi que leur description et enfin les mesures nécessaires pour la gestion future.



[Télécharger le document](#)

La Cagne



Le 28 février 2014

Assemblée générale de la
Saumonée Vençoise

Suivi de notre plan de gestion

La gestion patrimoniale : ça marche !

- 132 poissons sur 90 m linéaire avec toutes les classes d'âge représentées
- Voir les résultats des comptages effectués lors des pêches électriques dans la rubrique "recensement des poissons"

Nos actions: Repeuplement

- Afin de limiter la pression de pêche sur le secteur en gestion patrimoniale nous maintenons les lâchers sur le secteur en aval du pont de St Jeannet (ancienne pisciculture)
- Remise de 150 Kg truites arc en ciel et de 100 Kg de truites Fario pour l'ouverture



La Cagne : c'est tout en bas !

Le 28 février 2013

Assemblée générale de la
Saumonée Vençoise



La mer : c'est par là !



**Remettre des poissons dans la Cagne :
C'est sportif ... Alors Rejoignez nous !**

Le 28 février 2013

Assemblée générale de la Saumonée Vençoise